

Or, je pense que le gouvernement, par les mesures proposées, ne réglera pas le problème. Le gouvernement fédéral va compenser une partie de l'escompte à même son déficit de 11 milliards et demi, donc on va faire payer par les générations de demain nos dépenses d'aujourd'hui parce qu'en vertu du budget, on augmente notre déficit, donc notre dette nationale, de 11 milliards et demi. Cet endettement là, il faudra à un certain moment trouver le moyen de le payer. C'est ce que j'appelle un régime de dettes. Si ce régime est bon, il donnera de bons résultats, tout bon arbre donnera de bons fruits, et tout mauvais, de mauvais fruits. On juge l'arbre à ses fruits, c'est une vérité que tout le monde connaît, c'est dans l'écriture sainte, on jugera l'arbre à ses fruits. Alors on juge un système à ses fruits.

Ce système, monsieur le président, nous conduit dans une voie excessivement dangereuse; c'est extraordinaire de voir que, dans le budget de 1978-1979, même en ayant l'air de vouloir protéger l'individu et protéger en même temps le contribuable, on impose un fardeau encore plus grand. On n'a qu'à considérer le budget pour s'en convaincre. L'augmentation des impôts sur le revenu des particuliers dans le budget en cours depuis le 1^{er} avril est de l'ordre de 1 milliard 340 millions de dollars, une augmentation d'impôt pour les particuliers, une augmentation d'impôt sur les sociétés de seulement 495 millions de dollars. Il y a longtemps qu'on demande une révision de la table d'impôt pour faire en sorte que les particuliers soient moins surchargés d'impôts, un partage plus équitable, parce que 60 p. 100 des revenus au Canada sont partagés entre les sociétés multinationales et nationales et que 40 p. 100 des revenus sont partagés entre les particuliers, entre les individus. Alors il faudrait absolument établir un équilibre, les petits sont sacrifiés à l'avantage des plus gros. On fait en sorte que ceux qui possèdent possèdent davantage et ceux qui possèdent moins possèdent encore moins.

● (1532)

C'est pour cela que pour administrer d'une façon saine, d'une façon équitable, je suggérerais, et cela c'est de juridiction fédérale, une diminution de la taxe sur les matériaux de construction. Les provinces ne diraient pas un sacré mot là-dessus, parce que cela est de juridiction fédérale. Alors on augmenterait également le revenu des familles, des individus sans provoquer une crise constitutionnelle comme celle qui s'annonce. On réussirait à donner dans le secteur de la construction un élan pour permettre à ce secteur de l'économie canadienne d'entreprendre la saison du printemps, la saison de l'été avec plus d'enthousiasme.

Donc, les constructeurs, les entrepreneurs pourraient utiliser leur outillage et les ouvriers dans tous les secteurs de la construction pourraient aller au travail, et automatiquement le gouvernement pourrait retirer, selon la formule connue, des recettes par les impôts que ces gens paieront, et automatiquement la roue se mettrait en marche sans que cela fasse mal à personne.

Monsieur le président, il y a un autre secteur qui entre en ligne de compte. Je me souviens, et cela a été répété encore hier par le ministre des Finances, lorsque je lui ai demandé s'il ne serait pas disposé à étudier un autre mode de financement du secteur public pour laisser les économies des individus, des particuliers au service du secteur privé, au service de l'entreprise privée, se financer avec les économies de la population, et

Budget—M. A. Lambert

le gouvernement fédéral se financer à même une création monétaire nouvelle, parce que le but du gouvernement est d'augmenter la masse monétaire envers ceux qui en ont besoin. C'est donc un but qui est louable, alors pourquoi pas, comme je le disais hier, du moins étudier sérieusement cette possibilité de remplacer notre régime de crédit-dette du secteur public par un régime de crédit plus social, faire fonctionner la Banque du Canada, augmenter la masse monétaire dans la mesure où des escomptes seront accordés aux consommateurs, pas à peu près, dans la mesure où les gens achètent, dans la mesure où ils consomment, dans la mesure où ils décident de bénéficier de l'escompte qui est accordé. C'est cela le régulateur.

Monsieur le président, hier le ministre des Finances me disait: J'ai étudié cela en 1963, et cela m'a paru absolument impossible. Alors, à ce moment-là, j'en ai entendu d'autres dire: Bien, s'il fallait accepter cette théorie monétaire, nous aurions l'inflation au Canada. Cela créerait le chômage, ce serait le chaos. Alors dans quelle situation sommes-nous en 1978? Est-ce qu'on l'a l'inflation? Est-ce qu'on l'a le chômage? Est-ce qu'on n'est pas dans le chaos?

Une voix: Ce serait pire.

M. Lambert (Bellechasse): Un ami là-bas dit que ce serait pire. Peut-être que ce serait pire, mais c'est déjà «assez pire» comme cela! On a dit également que cela ferait perdre de la valeur au dollar canadien. On en parle en riant, mais il ne faudrait pas rire. C'est terrible, lorsqu'on constate qu'aujourd'hui le dollar canadien est à 87.2 cents. Si c'était sous un régime administré par des gens comme moi qui croient à cette théorie politique et économique du major Douglas, connu sous le nom de Crédit Social, on nous accuserait de tous les péchés du monde.

Mlle Bégin: Certainement!

M. Lambert (Bellechasse): Oui, et cela vous ferait plaisir. Mais c'est votre régime à vous autres, c'est votre système de crédit, de dettes, mais c'est épouvantable. Écoutez bien ceci: en 1975... Vous riez, vous trouvez cela drôle, mais les jeunes, demain, vont juger sévèrement. Ce n'est pas si drôle. En 1975, monsieur le président, notre dette à nous les Canadiens, au niveau fédéral, était de l'ordre de 19 milliards. Les intérêts sur cette dette pouvaient s'endurer un petit peu, parce que c'est une dette qui a été constituée depuis le 1^{er} juillet 1867. Mais trois ans après, ce sont les fonctionnaires du ministère des Finances qui ont répondu lundi soir, lors de la rencontre que nous avons eue pour étudier le budget avant le discours sur le budget, je leur ai posé la question suivante: Quelle est actuellement, au 31 mars, la dette nette du Canada? Cela leur a pris un peu de temps à feuilleter et à regarder.

Finalement, ils ont fini par trouver qu'elle est de 39 milliards 800 millions de dollars. Elle a plus que doublé dans trois ans. Qu'est-ce que nous avons fait de si extraordinaire? Qu'est-ce qu'on a fait, dites-moi, monsieur le président, qu'est-ce qu'on a entrepris de si épouvantable pour avoir doublé notre dette? Est-ce qu'on a construit une marine marchande? Est-ce qu'on a été obligé de dépenser énormément du côté de la défense nationale pour assurer la sécurité de nos frontières? Mais non. Mais quand même, elle a doublé. Le budget actuel a débuté le 1^{er} avril, on nous dit que notre déficit sera de l'ordre de 11.5 milliards, ce qui portera la dette du Canada à 51 milliards 300 millions. Pensons-y sérieusement,